

L'écho Garlanais

Journal Municipal

Le mot du Maire

Chers Garlanaises et Garlanais,

Une nouvelle année commence et c'est l'occasion pour moi et pour toute l'équipe municipale de vous souhaiter nos meilleurs vœux pour 2023. Nous l'espérons pleine de beaux projets et de réussite. Nous savons tous qu'une des traditions de cette période du calendrier est de prendre de nouvelles résolutions. Aussi, dans ce numéro, la mairie vous détaille quelles sont les siennes en matière énergétique car, vous ne l'ignorez pas, les temps sont à la sobriété.

Je profite de cet encart pour inviter toutes les garlanaises et tous les garlanais aux traditionnels vœux du maire et de l'équipe municipale, le 15 janvier à 11h, salle Ti Gwer. Ce sera l'occasion de présenter les associations de la commune puis de se retrouver autour d'un pot de l'amitié et de la coutumière galette des rois.

Nous renouerons cette année avec le repas des anciens, très attendu parmi nos aînés. Il se tiendra de nouveau en présentiel, salle Ti Gwer, au courant du mois de mars. La date sera communiquée ultérieurement.

Je vous souhaite de nouveau une heureuse année, pleine de bonheur et de réussite.

Joseph Irrien

Sobriété énergétique

Que faire pour limiter la facture collective ?

En page 2.

Antenne relais

Un projet en cours au Bois de la Roche.

En page 2.

Commémorations

Le 11 novembre réunit les garlanais.

En page 2.

Associations

L'APE fête Noël et le Club de Pétanque fait son bilan.

En page 3.

Abeilles

A la (re)découverte des trésors garlanais.

En dernière page.

Actions sociales

Informations utiles pour l'aide des ménages modestes.

En dernière page.

Sobriété énergétique

Ce n'est une information pour personne, le tarif des énergies explose pour tous. Et les collectivités ne sont pas épargnées par les hausses dont on ignore encore l'impact sur les mois à venir.

Aussi, l'équipe municipale a décidé quelques mesures pour limiter la consommation énergétique. Ainsi, dans le bourg, les amplitudes horaires des éclairages publics ont été resserrées. Dorénavant, les lumières s'allument à 6h45 au lieu de 6h30 et s'éteignent en soirée à 21h30 et non plus 22h30 (sauf le vendredi et pour certaines animations exceptionnelles).

Vous l'avez sûrement remarqué, cette année les illuminations de Noël se sont faites plus discrètes mais nous avons souhaité préserver l'esprit de Noël tout de même. Pour ces décors lumineux, la commune n'a utilisé que des éclairages LED, bien moins gourmands en énergie.

Les leviers futurs sont d'ores et déjà balisés : les éclairages du bourg seront remplacés cette année par des LED et la puissance passera



de 100W à 60W. Ce sont 19 luminaires qui gagneront ainsi en sobriété. Un test est déjà en cours de réalisation sur un luminaire au niveau du virage de la mairie et il se révèle concluant. La salle Ti Gwer ne sera pas en reste puisque son éclairage intérieur (pour le moment fluocompact et incandescent) sera remplacé par du LED. L'école sera aussi concernée par cette transition vers un éclairage plus économe.

Antenne relais

Une nouvelle antenne relais pour le réseau de téléphonie mobile va être implantée d'ici la fin du premier semestre 2023 au lieu-dit Roz Ar Beuz, près de la carrière.

Il répond aux obligations gouvernementales de lutter contre les zones blanches. Ici, ce sont celles du secteur sud de Plouezoc'h, Saint-Jean-du-Doigt ainsi qu'une partie de Garlan, côté Bois de la Roche. La



déclaration préalable de travaux a été signée avec la société SPI pour la construction d'une antenne relais pour le compte de Bouygues Telecom. Elle sera d'une hauteur de 24,25m, pour une emprise au sol de 8 mètres par 5 mètres. Les essais ont été effectués il y a plusieurs semaines et le projet a été validé. Le loyer pour la commune s'élèvera à 2.500€ annuel.

Cérémonie du 11 novembre

Cette cérémonie du 11 novembre a réuni la population et les anciens combattants qui, cette année, ont souhaité remettre une médaille à Régis Le Noan, celle de la Croix du combattant pour son engagement dans l'Armée de l'air de 1991 à 2011 en tant que sous-officier mécanicien avion. Il a débuté sa carrière dans la 12^{ème} escadre de chasse sur la base aérienne 103 de Cambrai, pour finir sur la base aérienne 123 d'Orléans. M. Le Noan a participé aux opérations Salamandre en 1996 et Trident en 1999 lors du conflit en ex-Yougoslavie. Puis, à l'opération Alysse en 1997, 2000 et 2001 en Arabie Saoudite suite à la guerre du Golfe.



APE de Garlan

L'Association des Parents d'Élèves de Garlan s'est de nouveau investie avec succès lors de ses actions de fin d'année. Le marché de Noël a réuni de nombreux exposants dans la salle Ti Gwer, avec une belle fréquentation qui a permis un bénéfice approximatif de 550€. Peu de temps auparavant, l'APE avait organisé une vente de sapins de Noël et environ 60 foyers ont passé commande pour décorer les conifères en attendant le Père Noël.



L'APE était aussi présente lors de la grande parade de tracteurs illuminés du 17 décembre, avec la tenue d'une buvette qui a rapporté à l'association environ 240€.

Pour 2023, l'APE réfléchit encore aux événements à venir, avec notamment la probable organisation d'une soirée crêpes, ainsi qu'une soirée théâtre enfants. Lors de la prochaine réunion, le bureau se concertera pour mener à bien d'autres actions au profit de l'école communale.

GRATUIT

CONFERENCE

Ma mémoire, j'Y tiens

GARLAN

Salle Ti Gwer

Vendredi 3 février 2023

à 14h30

Ouvert à tous

vas-y@ildys.org
www.vas-y.bzh
06 15 97 43 66

Club de pétanque

Ce n'est pas une Assemblée Générale tout a fait comme les autres qui s'est tenue samedi 26 novembre dernier dans la salle Plijadur de Garlan.

Car si le Club Pétanque Loisir de Garlan, présidé par Jean-Noël Le Lay, a réuni presque la totalité des 20 adhérents du club pour le bilan annuel d'usage, un invité était présent pour recevoir un don que le club avait à cœur de réaliser. Mais avant cela, le jeune club (qui fête ses deux ans cette année) a traité l'ordre du jour. Il était question du bilan financier qui, au 31/10/2022, faisait état d'un solde positif de 1561,63€, a annoncé Yvon Prigent, Trésorier. À noter aussi la belle dynamique du club qui compte 6 nouveaux adhérents cette année. Preuve de sa bonne forme, le club recrute aussi au-delà des frontières de la commune. La réunion s'est achevée par le renouvellement du bureau et les questions diverses.

C'est au moment de parachever la réunion qu'Anthony Cullet, agent immobilier du réseau Robin des toits, a pris la parole pour présenter le fonctionnement de son agence qui se veut éthique et responsable. En effet, pour chaque transaction immobilière effectuée, il s'engage à verser à une association au choix du vendeur, 10 % des honoraires hors taxes qu'il perçoit. C'est ainsi qu'entre juillet 2021 et juillet 2022, 13.000€ de dons ont été versés. Une belle réussite professionnelle et humaine.

Aussi, le Club Pétanque de Garlan a souhaité apporter son soutien à cette démarche et un chèque



de 300€ a été remis à Anthony Cullet, au bénéfice d'une association luttant contre la mucoviscidose. En retour, le club s'est vu remettre des imperméables flanqués du nouveau logo du club. De quoi tirer ou pointer sans se préoccuper des conditions météo !

Un geste généreux, salué par le maire Joseph Irrien qui est allé à leur rencontre. Preuve, s'il en fallait une, que nos boulistes sont aussi adroits pour viser le cochonnet que pour tirer droit au cœur.



À noter dans vos agendas : la troupe des Arti'show (Plouezoc'h/Garlan), en présence de l'ADMR et du CMJ, se produira au bénéfice de l'Amicale de l'ADMR de la région de Morlaix. Entrée libre, participation au chapeau. **Le 19 mars à 15h, salle Ti Gwer.**

Mairie : 02 98 79 13 48

Fax : 02 98 79 13 85

Courriel : garlan.mairie@wanadoo.frSite : garlan.fr  Mairie de Garlan**Ouverture :**

-Lundi : 8h30-12h00

-Mardi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

-Mercredi : 8h30-12h00

-Jeudi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

-Vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h00

-Samedi : 9h-12h

Poste : 02 98 79 13 64

Ouverture : Tous les matins de 9h00 à 12h00. Fermé le mercredi.**Levés :** 15h tous les jours / 12h le samedi**Cimetière :**

Ouverture tous les jours de 8h00 à 19h30.

Le Fournil de Garlan

02 98 15 13 95

Heures d'ouverture : du lundi au samedi : 6h30-19h30 et le dimanche 6h30-13h.

Fermé le mercredi.

L'atelier de Sabrina

02 98 69 76 32

Fermé le mercredi et le dimanche

-Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h30

-Samedi : 9h-12h / 13h30-17h

Le Welcome

02 98 79 10 56

-Lundi, mardi, jeudi, samedi : 8h-20h

-Mercredi : 8h-13h / Vendredi : 8h-22h

-Dimanche : 8h-13h

Déchèterie Le Pilodeyer

Du lundi au samedi : 9h-12h / 14-17h*

* Fermeture à 18h du 15 avril au 14 octobre

Bibliothèque

Toute l'année :

Mardi 10h-11h / mercredi 10h-11h30 / vendredi 13h45-15h30 / samedi et dimanche 11h-12h

Vacances scolaires : samedi/dimanche 11h-12h

Directeur de la publication : Joseph Irrien

Rédacteur en chef : Alexandre Disez

Comité de lecture : Élus du conseil municipal.

Mur à abeilles

L'aviez-vous déjà vu ? Sans doute avez-vous remarqué ce mur atypique, situé juste en sortie du bourg, route de Plouigneau. Ce mur est en réalité une perle rare de notre patrimoine : une succession de ruches en pierres sèches. Cette construction a connu une période florissante pendant des siècles en Bretagne, surtout utilisée pour la production de miel, de cire, d'encaustique mais aussi de cierges



d'église. Le mur à abeilles est tourné vers le soleil et abrité de la pluie. Chaque niche mesure environ 50 cm de hauteur et de largeur pour une profondeur de 35 cm et abritait une ruche en osier. Le tout était ensuite refermé par une pierre plate percée à la base de plusieurs trous pour permettre le passage des abeilles. Aujourd'hui, il ne reste presque plus aucun mur à abeilles de ce type en Bretagne.

Informations sociales**Aide au paiement des factures d'eau :**

La délibération D21-240 du 13 décembre 021 du conseil communautaire a instauré la mise en place d'un dispositif d'aide au paiement des factures d'eau pour les personnes rencontrant des difficultés financières. Les dossiers sont instruits directement par les CCAS des communes. Ce dispositif exclut le paiement de l'assainissement ainsi que le paiement des frais de services ou prestations annexes. L'aide apportée est de **40 euros** par ménage, plus 10 euros par personne supplémentaire à charge.

Avec cette proposition, un couple avec 2 enfants perçoit l'équivalent de la part fixe de sa facture d'eau. Toute demande sera étudiée par le CCAS de la commune.

Contact : mairie de Garlan. Rendez-vous possible avec un élu du CCAS.

Aide alimentaire d'urgence :

La commune de Garlan n'adhère pas au dispositif de la banque alimentaire. Cependant, le CCAS est appelé à répondre à des demandes d'aide alimentaire. Nous souhaitons constituer une réserve alimentaire nous permettant d'être plus réactifs aux demandes d'aides d'urgence.

Ainsi, nous mettons en place une collecte de produits d'urgence tels des produits secs (riz, pâtes, semoule de couscous, lentilles,...), des conserves, du café,... mais aussi des produits d'hygiène et de toilette basiques pour enfants et adultes.

Nous ne souhaitons pas recevoir de produits frais, ni de produits laitiers à courte conservation ni de légumes.

Cette collecte se fera le samedi 14 janvier de 9 heures à 18 heures.

Vos dons seront à déposer directement en mairie. Vous serez accueillis par les membres du conseil municipal des jeunes et du CCAS. Nous vous remercions par avance de vous associer à cette collecte.

Pour les demandes d'aide alimentaire d'urgence, prendre contact avec le secrétariat de la mairie. La demande sera traitée par le Centre Communal d'Action Sociale.

État Civil

Naissances : MILBÉO Agathe, née le 08 novembre 2022 à Brest

Décès : STÉPHAN Bernadette, décédée le 02 octobre 2022 / BOUGET Yvon, décédé le 05 octobre 2022 / CADIOU Hélène, décédée le 30 octobre 2022 / SCORNET Monique, Louise, Marie, décédée le 15 novembre 2022 / POSTIC Jean Yvon, décédé le 20 novembre 2022 / GUERNIC Louis, Marie, décédé le 16 décembre 2022 / LE GUEN Marc, Paul, décédé le 27 décembre 2022 / GUERN Jeanne Yvonne, décédée le 29 décembre 2022.